



DEVENIR PROPRIÉTAIRE DE SES INFRASTRUCTURES

Gilbert Rivard, maire

La ville de Duparquet fêtera bientôt son 75 ième anniversaire d'existence. Tout au cours de ces années, beaucoup de choses se sont passées au niveau municipal. Les lois et les responsabilités dévolues à la ville n'ont cessé de changer, mais une chose n'a jamais changé: la ville n'a jamais été propriétaire de ses rues et ruelles, ses bâtiments publics, etc...

Au cours de ces années passées, les conseils qui se sont succédés ont investi des sommes d'argent considérables sans jamais avoir la certitude que le propriétaire Mine d'Or Eldorado ne décidera pas de reprendre ces parcelles de terrains et de les utiliser à d'autres fins.

Cette incertitude devenait de plus en plus inquiétante étant donné que le propriétaire Mine d'Or Eldorado a, par l'entremise de ses employés, demandé à la ville il y a quelques années de quitter les terrains qu'elle occupe parce qu'elle désirait en reprendre possession.

Après beaucoup de recherches et de discussions, le conseil de ville a décidé, lors de sa séance régulière du 3 octobre dernier, d'aller de l'avant dans le projet de devenir propriétaire de nos infrastructures et de prendre tous les moyens légaux mis à sa disposition par le gouvernement du Québec. Le mandat a donc été confié à la firme d'avocats conseil Bigué, spécialisée en droit municipal.

Il est donc important de vous informer que Duparquet deviendra dans quelques temps propriétaire de ses infrastructures comme des milliers d'autres municipalités du Québec.

Cette situation nous permettra de contrôler notre développement et d'avoir toujours la certitude que l'argent de nos taxes sera investi dans des équipements et infrastructures qui nous appartiendront collectivement.

Je suis convaincu que cette démarche est fondamentale pour le bien commun de tous.



SOMMAIRE

<i>VICTIME D'AGRESSION, TRANSPORT</i>	PAGE 2
<i>SÛRETÉ DU QUÉBEC,</i>	PAGE 3
<i>HORTICULTURE, ANTIVIRUS</i>	PAGE 4
<i>PARLONS SANTÉ</i>	PAGE 5
<i>JUSTE UN CLICK !</i>	PAGE 6
<i>CLIN D'OEIL ATOUT, QUI SUIS-JE?</i>	PAGE 7
<i>BEAU TEMPS, UNE FOIS</i>	PAGE 8
<i>BIENFAITS DE LA BANANE</i>	PAGE 9
<i>MESSAGE DE LA FABRIQUE</i>	PAGE 10
<i>CIMETIÈRE,</i>	PAGE 11
<i>CAISSE POPULAIRE</i>	PAGE 12
<i>PETITES ANNONCES</i>	PAGE 13
<i>COMMUNICATION QUÉBEC</i>	PAGE 14
<i>LETTRE AUX LECTEURS</i>	PAGE 15
<i>PAGE PUBLICITAIRE</i>	PAGE 16

VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE

DE NOUVELLES RESSOURCES SONT LÀ, POUR VOUS

L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue travaille, depuis 2002, à implanter des centres désignés pour les victimes d'agression sexuelle et à l'appropriation de nouvelles trousse médicolégales.

La région compte maintenant sept centres désignés où peut intervenir en tout temps une équipe d'intervention médicolégale composée de médecins, d'infirmières et d'intervenantes sociales, selon un protocole établi.

Chaque centre possède maintenant l'équipement requis pour une intervention adéquate auprès des victimes d'agression sexuelle.

L'an dernier, afin d'assurer la continuité du service et la formation continue auprès des équipes d'intervention médicosociale, l'Agence a produit un outil pédagogique de type DVD, qui illustre avec précision les différentes étapes de l'intervention médicosociale auprès des victimes d'agression sexuelle, de l'accueil jusqu'à la remise

de la trousse médicolégale aux policiers. **La pertinence et la qualité de cet outil ont permis sa diffusion dans les 160 centres désignés du Québec.**

Dernièrement, l'Agence a produit un dépliant afin de mieux faire connaître les centres désignés pour les victimes d'agression sexuelle. Elle mène, ces jours-ci, une campagne d'information sur les services offerts dans les centres désignés en distribuant 15 000 affiches et dépliants aux quatre coins de la région.

Grâce au travail accompli au cours des quatre dernières années, les victimes d'agression sexuelle, enfants, adolescents et adolescentes, adultes, hommes et femmes, sont assurées de trouver réconfort, écoute, aide et information au centre désigné de leur territoire.

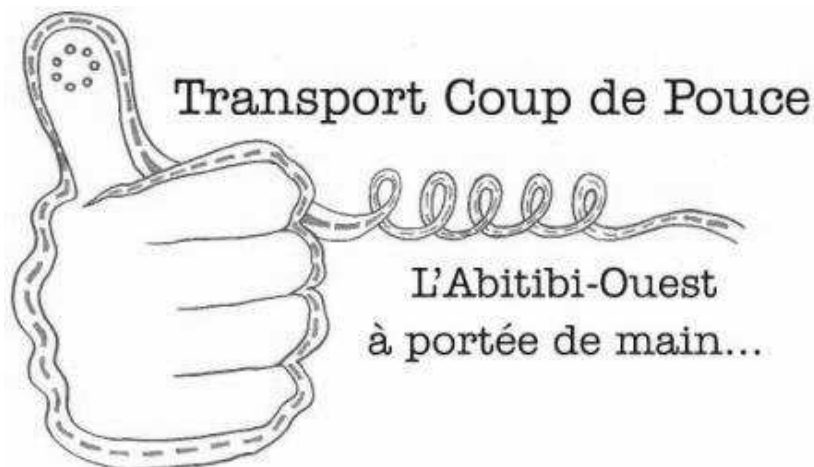
Vous venez d'être victime d'une agression sexuelle, vous avez subi une agression sexuelle dans le passé? Des ressources sont là, pour vous.

Vous voulez faire des économies sur l'essence en partageant vos frais de transport? Vous cherchez quelqu'un pour vous rendre au travail ou pour vous déplacer lors d'une activité quelconque, mais vous n'avez pas de solution?

Pensez Transport Coup de Pouce.

Il s'agit d'un service qui offre :

Un système de covoiturage dans toutes les municipalités de la MRC d'Abitibi-Ouest.



Pour devenir membre ou pour plus d'information, veuillez :

Vous présenter sur place : 23, 12e Avenue Ouest, La Sarre.

Nous téléphoner au : 333-3933

Consulter le site web : mrc.ao.ca



La Sûreté du Québec vous informe

PRUDENCE : TRANSPORT D'ÉCOLIERS!

Les vacances sont déjà terminées! Les jeunes retourneront à l'école dans les prochains jours. Il sera important pour tous de se familiariser de nouveau avec la présence des autobus scolaires sur les routes.

Les policiers de la Sûreté du Québec vous rappellent ces conseils de prévention pour favoriser la sécurité des écoliers :

- À l'approche d'un autobus d'écoliers sur le point de s'immobiliser, ralentissez;
- Immobilisez votre véhicule en tout temps lorsque les feux intermittents sont en marche, sauf si vous circulez sur une chaussée adjacente, séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée;
- Immobilisez votre véhicule à au moins 5 mètres de l'autobus, pour permettre aux enfants de traverser en toute sécurité;
- Assurez-vous que tous les écoliers sont en sécurité avant de repartir et que les signaux de l'autobus ne sont plus en marche;

Rappelons que le Code de la sécurité routière régit la cohabitation, sur les différentes routes, des transporteurs scolaires avec les autres véhicules routiers. Les contrevenants aux règlements s'exposent à des amendes d'au moins 200 \$ et, selon l'infraction, 9 points d'inaptitude peuvent être inscrits à leur dossier.

LE PRÉSIGNALEMENT, UNE NOUVELLE MESURE DE SÉCURITÉ!

C'est jaune, préparez-vous à arrêter!

Depuis peu, tous les conducteurs d'autobus scolaires doivent signifier à l'avance leur intention d'immobiliser leur véhicule. Vous êtes invités à être attentifs à cette nouvelle mesure de sécurité.

Qu'est-ce que le présignallement?

Le présignallement est une mesure de sécurité qui s'ajoute à celles déjà en vigueur dans ce domaine. Dorénavant, le conducteur d'un autobus scolaire doit signifier, au moyen des feux jaunes d'avertissement alternatifs, son intention d'immobiliser son véhicule pour y faire monter ou descendre des élèves ou des personnes de moins de 18 ans, et ce, avant de mettre en marche les feux rouges intermittents. Dans le cas des véhicules non munis de ce nouvel équipement, le conducteur doit mettre en marche les feux de détresse du véhicule.

Les nouveaux feux jaunes, qui clignotent en alternance, sont situés dans la partie supérieure avant et arrière du véhicule, à côté des feux rouges intermittents. Ce nouvel équipement doit obligatoirement être installé sur tout autobus scolaire fabriqué à partir d'août 2005.

À quoi sert-il?

À avertir les usagers de la route que le conducteur d'un autobus scolaire s'apprête à immobiliser son véhicule pour faire monter ou descendre des élèves ou des personnes de moins de 18 ans; à ralentir la circulation devant et derrière l'autobus afin d'éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération.

Le présignallement vise à rendre davantage sécuritaires la montée et la descente des élèves. Rappelons que son entrée en vigueur ne change en rien les règles de sécurité que doivent respecter les élèves : attendre l'immobilisation complète du véhicule avant d'y monter, d'en descendre ou de passer devant l'autobus.

Nous vous invitons donc à respecter cette nouvelle façon de faire qui est en vigueur depuis la rentrée scolaire 2005-2006.

RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX :
1-800-263-0023 inform@cba.ca

HORTICULTURE

Nicole Armour

LE FUSAIN ALLÉ

Arbrisseau ornemental à feuilles luisantes, originaire du Japon, souvent cultivé dans les haies. Il est compact, au port arrondi avec le dessus aplati.

Les rameaux sont munis d'ailes subéreuses, très apparentes et disposées en croix. Les feuilles vert foncé, obovales, prennent une teinte rose écarlate, mêlée de violet pourpre et d'orange à l'automne. Les fleurs jaunâtres en juin donnent des fruits oranges en septembre et octobre.



Ce nom a été choisi à cause des couleurs extraordinaires de cet arbrisseau. Lorsque le temps se rafraîchit et que les journées raccourcissent, ses feuilles flamboient parmi celles des autres arbustes. Il représente la vie, le feu et la féerie. De plus, il est rustique en Abitibi-Témiscamingue.



ANTIVIRUS

Il est important de mettre à jour régulièrement l'antivirus, même s'il est programmé pour se faire automatiquement. Certains antivirus tels que Norton font la mise à jour de la définition des virus mais ne font pas les mises à jour du programme. Dans certains antivirus, par défaut, il y a des fichiers qui ne sont ni vérifiés ni protégés. Il faut regarder s'il y a des exclusions dans l'analyse. En général, il faut les enlever pour être certain que des virus ne puissent s'introduire. Il y a certaines exceptions à la règle pour des programmes comme la comptabilité; il peut y avoir des fichiers qui doivent être dans l'exclusion pour que le programme fonctionne correctement. Il est préférable, si des problèmes surviennent, de demander au fabricant du logiciel le nom du fichier et de le mettre manuellement dans les exceptions.

Ne pas oublier que tout antivirus ne peut protéger complètement un ordinateur. Il y aura toujours du monde pour créer de nouveaux virus. Il n'est pas conseillé de mettre 2 antivirus; il pourrait y avoir conflit et laisser passer les intrus.

Georges Verheyden Service Informatique

Les antibiotiques

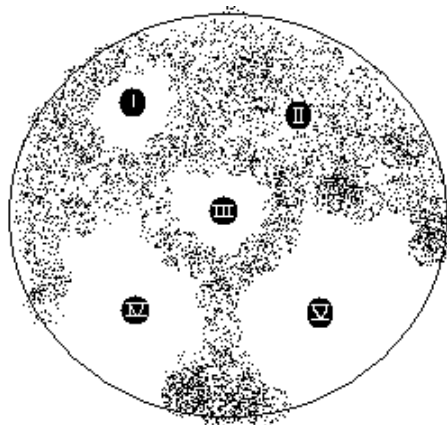
Vanessa Lessard

Il existe une grande gamme d'antibiotiques sur le marché, tout comme il existe toutes sortes d'infections qui nécessitent l'emploi de ce type de traitement. Comment fait-on alors pour savoir quel médicament sera efficace pour une maladie quelconque afin de faire le bon choix ?

Premièrement, il faut évaluer si l'infection est causée par une bactérie ou un virus. En effet, s'il s'agit d'un virus, l'utilisation d'antibiotiques n'aura aucun effet. Cependant, si le problème provient d'une bactérie, on peut alors faire un traitement d'antibiothérapie. Pour ce faire, nous devons identifier quelle bactérie est responsable de l'infection. Voilà pourquoi nous faisons toutes sortes de cultures à l'aide d'un grand « Q-Tip » : culture de plaie, culture de gorge, culture au niveau du col de l'utérus etc. Ensuite, nous envoyons ces spécimens au laboratoire.



L'étape d'identification de l'antibiotique est relativement simple. Ils font croître la bactérie dans un petit contenant en lui donnant un environnement propice: chaleur et humidité entre autres. Ensuite, on met un peu d'antibiotique dans ce contenant afin de voir à quel niveau il détruit les bactéries. Voici ce à quoi cela ressemble. (Voir image)



Dans ce cas, l'antibiotique #II n'a aucun effet sur la bactérie tandis que le # IV ou le # V sont des antibiotiques de choix. Dans certains cas, il est impossible d'identifier la bactérie ou encore le traitement nécessite l'utilisation d'un antibiotique rapidement. Dans ces cas, les médecins prescrivent un « antibiotique à large spectre », c'est-à-dire que celui-ci est capable de combattre un grand nombre de bactéries. Pour ce qui est du choix à faire concernant la voie d'administration de l'antibiotique, tout dépend du type d'infection. Pour une infection mineure comme amygdalite, otite ou sinusite, elle est facilement traitée par des comprimés. Mais lorsqu'il s'agit d'une infection au niveau de l'os (ostéomyélite), ou d'une cellulite (qui est une infection au niveau de la peau caractérisée

pas une chaleur, une rougeur et une douleur sans cesse grandissante, (rien avoir avec la «peau d'orange» sur nos cuisses), cela nécessite un antibiothérapie par voie intraveineuse, donc des visites fréquentes à l'hôpital. Mais, peu importe quel type d'antibiotique, il est extrêmement important de prendre tout le traitement, même si l'on va mieux. En effet, il faut s'assurer de détruire la bactérie et non de simplement l'engourdir.

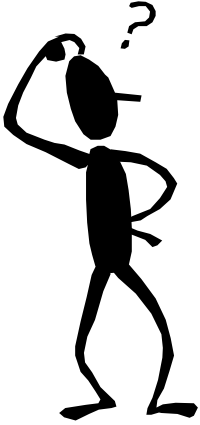
Vous voilà maintenant un peu plus informés sur ces médicaments que la majorité d'entre vous ont dû prendre ou prendrons possiblement un jour !

P.S. Si vous avez des idées de sujets pour le journal dont vous aimeriez avoir de l'information, vous pouvez me les envoyer par courriel: sadly_sky@hotmail.com



JUSTE UN CLICK !

Nicole Armour



<http://www.sortiequebec.com>

Il est possible de planifier ses sorties à l'aide de ce portail qui renseigne sur restaurants, bars et discothèques, évènements, arts et spectacles, hébergement, magasinage, activités et plein air.



<http://www.voyageforum.com>

Forum de discussion permettant aux internautes de se raconter leurs voyages partout dans le monde.



<http://www.amouranimaux.fr.st>

Une amoureuse des animaux fournit une foule d'informations et des photos sur des chiens, des chats, d'autres félins, des oiseaux, des chevaux et d'autres animaux sauvages.

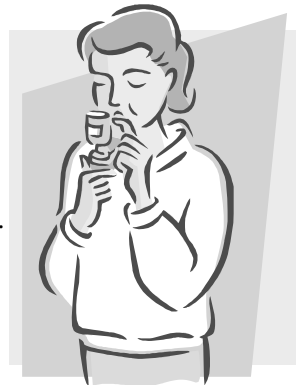


<http://www.envoler.com>

Ce site traite du deuil des animaux de compagnie. Il parle de réconfort et de survie tout en présentant des témoignages.

<http://www.asthme-reality.com>

Une étude qui remet en cause toutes les idées reçues sur ces pathologies.



<http://conseils-gratuits.com/animaux.htm>

Quelques trucs concernant nos amis les animaux, mais aussi des moyens de se débarrasser des insectes qui envahissent parfois nos habitations.

CLIN D'OEIL ATOUT

Nicole Armour

Pouding au riz à l'ancienne

Ingrédients :

125 ml de riz
250 ml d'eau bouillante salée
500 ml de lait
3 jaunes d'œufs
125 ml de sucre ou de cassonade
zeste d'orange, pincée de muscade
3 blancs d'œufs



Cuire, dans 250 ml d'eau bouillante salée, 125 ml de riz jusqu'à ce que l'eau soit absorbée. Rincer à l'eau froide ou chaude pour bien détacher chaque grain. Remettre dans la casserole avec 500 ml de lait. Cuire jusqu'à ce que le riz soit tendre. Ajouter 3 jaunes d'œufs et 125 ml de sucre ou de cassonade. Cuire jusqu'à épaississement. Aromatiser de zeste d'orange ou d'une pincée de muscade ou de vanille. Battre en neige les 3 blancs d'œufs et ajouter graduellement 90 ml de sucre. Incorporer le riz, verser dans un moule graissé et cuire à 180°C jusqu'à ce qu'il soit doré.

Qui suis-je ?

Je suis photographiée sur une passerelle qui était située entre l'hôtel de ville et la Légion. J'avais alors 20 ans et je suis toujours résidente à Duparquet.



Réponse à la page 14

BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?

Norma Gilbert

Résumé des journées les plus froides et des journées les moins froides ainsi que les journées d'ensoleillement pour les mois de novembre et décembre 2005. La lecture du thermomètre se fait à 7h00 le matin, à l'ombre.

Départ des colibris : le 8 septembre 2006.

Température la plus froide :

le 23 novembre -20° celsius

Température la moins froide :

le 3 novembre +3° celsius

Jours d'ensoleillement : 8 jours

Température la plus froide :

le 13 décembre -34° celsius

Température la moins froide :

le 28 décembre -5° celsius

Jours d'ensoleillement : 18 jours.



Il était une fois

Les boulangeries de Duparquet

Nous avons eu deux boulangeries à Duparquet : la première, la Boulangerie Beattie, était située sur la rue Desmarais. Le propriétaire, nommé Domkovic, faisait du pain et des pâtisseries. Mmm! de belles pâtisseries ! Une partie du commerce fut détruite par un incendie. Le soir venu, moi et mes copains étions allés voir, heureux de constater que les flammes avait épargné une étagère garnie de beignes. Tentés par nos papilles, nous n'avions pu résister à en manger, mais les pâtisseries qui semblaient encore succulentes avaient pris une autre saveur et goûtaient la fumée.

La deuxième, la Boulangerie Alfred Hamel, fut établie en 1951 (en face du local de l'Âge d'or actuelle) sur la rue Beattie, aujourd'hui rue Principale. Monsieur Hamel faisait un très bon pain. Des enfants s'y précipitaient après l'école pour déguster les croûtes encore chaudes que leur donnait Françoise lorsqu'elle tranchait le pain. L'entreprise familiale devint assez importante pour fournir les villages des environs; c'est Laurent qui s'occupait des livraisons. Plus tard, ils déménageaient sur la rue Duparquet où ils ont poursuivi jusque dans les années 60. Il y avait aussi la boulangerie de Noranda qui venait livrer du pain et des pâtisseries. Maintenant, nous avons du pain de Normétal, de Montréal et de Toronto.

André Baril et Claudelle Gilbert

LES BIENFAITS THÉRAPEUTIQUES DE LA BANANE

Après avoir lu ceci, vous ne regarderez plus JAMAIS une banane de la même manière!!! Les bananes contiennent 3 sucres naturels: sucrose, fructose et glucose combinés avec des fibres. Une banane donne instantanément un gain d'énergie substantiel.

Les recherches ont prouvé que juste 2 bananes fournissent assez d'énergie pour un entraînement rigoureux de 90 minutes. Pas étonnant que la banane soit le fruit #1 du monde des athlètes.

Toutefois, l'énergie n'est pas la seule façon dont la banane peut vous aider à garder la forme. Elle peut également aider à guérir ou prévenir un nombre incalculable de maladies; intégrez-la à votre régime alimentaire quotidien.

Dépression: Selon un récent sondage produit par MIND auprès de gens souffrant de dépression, plusieurs se sentent beaucoup mieux après avoir mangé une banane. Cela parce que la banane contient du tryptophane, un genre de protéine que le corps convertit en sérotonine, connu comme relaxant, qui améliore votre état émotionnel et vous fait généralement sentir plus heureux.

SPM: Oubliez les pilules -- mangez une banane. La vitamine B6 qu'elle contient régularise le niveau de glucose dans le sang, lequel peut affecter votre état émotionnel. Élevée en fer, la banane peut stimuler la production d'hémoglobine dans le sang, aidant dans les cas d'anémie.

Pression: Ce fruit tropical unique est extrêmement élevé en potassium mais toutefois faible en sel, le rendant parfait pour combattre la pression. Tellement

que l'administration "US Food and Drug" vient tout juste d'accorder à l'industrie de la banane le droit de déclarer la propriété qu'a ce fruit de réduire le risque de pression et de crise cardiaque.

Pouvoir de concentration: La recherche démontre que le fruit élevé en potassium peut aider à l'apprentissage en rendant les pupilles plus alertes.

Constipation: Élevée en fibres, inclure la banane dans votre alimentation quotidienne peut aider la régularité, sans avoir besoin de laxatifs.

Gueule de bois: Une des façons les plus rapides de guérir une gueule de bois est de se faire une barbotine à la banane, sucrée au miel. La banane calme l'estomac et, avec l'aide du miel, fait grimper le niveau de sucre dans le sang, pendant que le lait calme et hydrate votre système.

Brûlement d'estomac: La banane contient un antiacide naturel donc, si vous souffrez de brûlements d'estomac, essayez de manger une banane pour calmer la douleur.

Nausées matinales: Prendre une banane comme collation entre les repas aide à garder et stabiliser le niveau de sucre dans le sang et ainsi éviter les nausées matinales.

Piqûres de maringouin: Avant d'attraper la bombonne d'insecticide, commencez par frictionner la région affectée avec l'intérieur d'une pelure de banane. Plusieurs personnes ont été étonnées par le succès de cette méthode à réduire l'enflure et l'irritation.

Nervosité: Élevée en vitamines B, la banane aide à calmer le système nerveux.

Obésité: Des études effectuées par l'Institut de Psychologie en Autriche ont démontré que le stress au travail amène les gens à se gaver de chocolats, bonbons et croustilles. Après vérification auprès de 5,000 patients d'hôpitaux, les chercheurs en sont venus à la conclusion que les gens obèses avaient un emploi plus stressant. Le rapport conclut que, pour éviter des rages de sucré/salé, nous devons contrôler notre niveau de sucre dans le sang. En prenant des collations élevées en hydrates de carbones toutes les 2 heures, cela permet de le garder stable.

Ulcères: La banane est utilisée dans les diètes pour combattre les problèmes intestinaux. C'est le seul fruit cru qui peut être mangé sans inconfort pour ces genres de cas. Elle protège également l'estomac en neutralisant l'hyperacidité et réduisant l'irritation.

Contrôle la température: Plusieurs cultures voient la banane comme un fruit rafraîchissant pouvant baisser autant la température physique qu'émotionnelle des femmes enceintes. En Thaïlande, par exemple, les femmes enceintes mangent des bananes pour s'assurer que leur bébé naisse avec une faible température.

Désordre Affectif Saisonnier (DAS): la banane peut aider les gens souffrant de DAS, car elle contient du tryptophane, qui est un relaxant émotionnel naturel.

Fumeur: La banane peut également aider les gens voulant arrêter de fumer. Le B6, B12 qu'elle contient, de même que le

potassium et magnésium s'y retrouvant, aident le corps à récupérer des effets de manque de nicotine.

Stress: Le potassium est un minéral vital, lequel aide à normaliser le pouls, envoie de l'oxygène au cerveau et régularise la rétention d'eau. Lorsque vous êtes stressé, votre métabolisme augmente, réduisant votre niveau de potassium. Ceci peut être recalibré avec l'aide d'une collation élevée en potassium telle qu'une banane.

Crise cardiaque: Selon une recherche effectuée par "The New England Journal of Medicine," manger des bananes régulièrement peut réduire le risque de décès par crise cardiaque d'environ 40%!

Verrues: Ceux qui n'utilisent que la médecine naturelle jurent que si vous voulez vous débarrasser d'une verrue, prenez un morceau de peau de banane et placez-la sur la verrue, le côté jaune vers le haut. Maintenez la peau en place avec un "plaster" ou un ruban chirurgical!

Donc, la banane est vraiment un remède naturel pour beaucoup de maladies. Lorsque vous la comparez à une pomme, elle contient 4 fois plus de protéines, 2 fois la quantité d'hydrate de carbone, 3 fois plus de phosphore, 5 fois plus de vitamine A et fer, et 2 fois plus des autres vitamines et minéraux. Elle est également riche en potassium et est l'un des aliments les plus nutritifs.

Alors, il serait peut-être temps de changer la célèbre phrase pour ce qui suit: "A banana a day keeps the doctor away!" ou "Une banane par jour nous garde en santé".

MESSAGE DE LA FABRIQUE

Nous attirons votre attention sur la baisse de capitation (dîme) depuis les dernières années.

En 2002, elles étaient de \$8569.00, en 2003 elles étaient de \$5740.00, en 2004 elles étaient de \$5497.00 et en 2005 elles étaient de \$4865.00.

Faute de temps et de bénévoles, nous n'avons pas pu passer par les portes pour recueillir votre dû annuel (dîme). Nous rappelons qu'il vous est toujours possible d'envoyer votre participation à la Fabrique de Duparquet, (52 rue Principale, C.P. 456) ou faire des versements mensuels à la caisse populaire ou en contactant Richard Letarte au 948-2381. Souvenons-nous qu'un jour ou l'autre nous aurons besoin de notre église, qui est toujours prête à nous rendre service.

Les parents qui attendent la naissance d'un enfant et qui prévoient le faire baptiser doivent en informer l'équipe de préparation au baptême. Appelez Pierrette Lafontaine 948-2458, Jeannine Macameau 948-2679 ou Rollande Boutin 948-2600 au moins 3 mois à l'avance, non à la dernière minute.

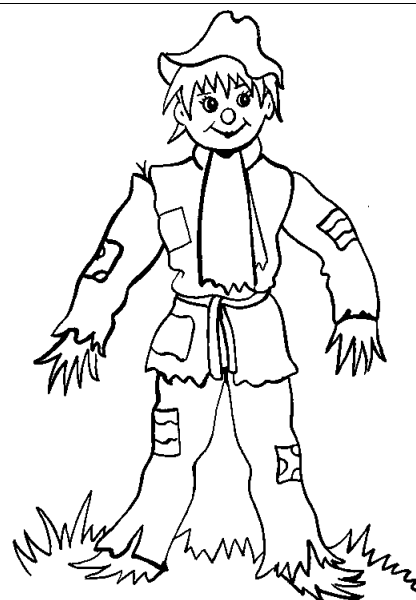
Prendre note que le nouveau contrat du cimetière, approuvé par l'évêché, sera en vigueur avec les nouveaux tarifs à compter du 1er novembre 2006.

Congrès eucharistique international 2008

Il aura lieu à Québec lors du 400ième anniversaire de sa fondation. L'arche, cet objet symbolique est *l'Arche de la Nouvelle alliance que le pape Benoît XVI A BÉNI LE 11 MAI DERNIER*. Du 22 au 30 octobre prochain, cet arche sera en pèlerinage dans notre diocèse. Le 23 octobre, accueil de l'arche à La Sarre à 14h00, le 24 octobre, accueil à Macamic à 14h30. Duparquet et Rapide-Danseur sont invités à 14h00 à Macamic pour prière, adoration à 15h00 à St-Laurent, Ste-Germaine. Sujet de méditation Attente de Marie et à 20h30 départ pour Amos.



Bénédition de l'Arche de la Nouvelle Alliance par le pape Benoît XVI



NOTRE CIMETIÈRE

Le nouveau règlement pour le cimetière a maintenant été approuvé par notre évêque et les nouveaux tarifs entreront en vigueur au 1er novembre 2006. Tous les concessionnaires que nous avons pu rejoindre ont été informés par écrit que ceux qui désiraient conserver leurs concessions devaient payer maintenant la balance de l'entretien. Merci à tous ceux qui l'ont déjà fait. Le coût de 200\$ par lot à perpétuité est honoré puisqu'il s'agit d'une entente préalable, mais encore faut-il que ce soit payé.

Ceux qui ont déjà payé 100\$ pour 30 ans, et que ce laps de temps depuis la date du contrat de concession n'est pas encore écoulé, peuvent se prévaloir du contrat d'entretien à perpétuité en payant maintenant 100\$ additionnel. Sinon, ils devront se soumettre aux conditions en vigueur au moment du renouvellement, c'est-à-dire le rachat de la concession et de l'entretien à un prix beaucoup plus élevé. Ceux qui n'ont jamais ou très peu payé d'entretien doivent savoir qu'un lot vacant peut être repris par la Fabrique lorsque l'entretien n'a pas été payé. On doit savoir aussi que 30 ans après une inhumation, un lot peut être revendu et la pierre tombale enlevée si l'entretien n'a pas été payé.

Nos frais actuels sont de 75\$ pour un terrain et 200\$ pour l'entretien à perpétuité, soit 275\$. Ceux qui veulent en profiter doivent le faire avant le 1er novembre. Suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement, les prix seront de 100\$ pour un terrain et de 300\$ pour l'entretien, soit 400\$ pour une période de 30 ans. Nous devons par la suite revoir ces frais tous les 3 ans.

En ce qui concerne l'aménagement paysager, le nouveau règlement stipule que nul ne peut y déposer, semer ou planter des fleurs, bouquets, arbustes ou arbres et la surface doit être entièrement recouverte de gazon. Les fleurs de plastique ou dans des vases non fixées à l'ouvrage funéraire, de même que les statues ou autres ornements sont prohibés. Le dépôt ou l'installation d'arrangements floraux en soie avec base de métal plastifiée sur l'ouvrage funéraire est permis, mais non les photographies. Cependant, ceux qui ont déjà des arrangements au sol avec bordures de caoutchouc peuvent les conserver à condition qu'ils soient entretenus. Sinon, ils seront enlevés afin de faciliter l'entretien. Ceux qui ont des arrangements floraux avec base de métal plastifiée sur l'ouvrage funéraire peuvent considérer les remiser durant l'hiver et les replacer au printemps afin de les conserver en bon état.

Rollande Boutin,
Présidente de la Fabrique
948-2600

Emé Gibouleau
Secrétaire du comité
948-2619

Jean-Claude Baril
Président du comité
948-2390

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

du Sud de l'Abitibi-Ouest

VOLET RISTOURNE – BONIFICATION

La ristourne est l'argent qu'une caisse Desjardins verse à ses membres et à la collectivité à la fin d'un exercice financier.

En optant pour votre ristourne en parts, vous profiterez d'avantages indéniables:

Saviez-vous que...

- Le montant de votre ristourne sera bonifié de 30 %?
- Vos parts pourraient générer annuellement un rendement supérieur de 1% au taux moyen de l'épargne à terme d'un an.?
- Votre ristourne en parts, si elle est versée dans un REER, vous permettra de profiter d'une économie d'impôt.?
- Votre ristourne en parts pourra être utilisée pour rembourser un régime d'accession à la propriété (RAP) ou un régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP).?
- Vous participerez activement à la capitalisation, et donc à la santé financière de votre caisse, une institution dont vous êtes copropriétaires.

VOLET ACCÈS D – Virement entre personnes

Si vous avez un enfant qui étudie à l'extérieur de votre localité, vous pouvez virer des fonds de votre compte au compte d'un autre membre d'une caisse Desjardins, comme votre enfant par exemple, avec Accès D et la fonction Virement entre personnes. Pour plus de détails, informez-vous auprès de votre Centre de service.

VOLET INTERNET – ATTENTION AUX FRAUDES

Nous tenons à aviser tous nos membres qu'un courriel frauduleux circule sur INTERNET, se faisant passer pour Desjardins Accès D : « on vous avise qu'un dépôt a été fait par erreur dans votre compte et que le tout sera corrigé ». On vous indique alors un lien à cliquer afin de constater le tout. **VEUILLEZ NE PAS CLIQUER SUR CE LIEN ET DÉTRUIRE CE COURRIEL.** Desjardins est déjà au courant de cette fraude et leur département de la sécurité est sur le coup.

VOLET ASSURANCE -CONCOURS – «l'Assurance prêt, c'est elle qui paye !»

Optez pour le prêt hypothécaire Desjardins et l'assurance invalidité de l'assurance prêt de Desjardins Sécurité financière et courez la chance de gagner l'un des 5 grands prix équivalant au montant du solde de votre prêt hypothécaire. Ce montant sera majoré de 50% si votre prêt est assuré avec l'option Propriétaire Plus. Communiquez avec votre conseillère pour plus de détails.

VOLET COOPÉRATIF – SEMAINE DESJARDINS

Nous voici arrivés à la fin de l'été et il nous faut passer à l'automne avec ses couleurs flamboyantes, ses routines scolaires, et aussi, comme à tous les ans, votre Caisse populaire souligne la « SEMAINE DESJARDINS » qui se déroulera du 15 au 21 octobre 2006. Surveillez votre courrier dans les semaines à venir, car un dépliant vous sera expédié. Nous garderons la même formule comme par le passé pour le concours et nous invitons les membres à y participer. Un montant de 1000\$, répartis en 10 prix de 100\$ chacun, en bons d'achats chez nos marchands locaux, seront distribués. Répondez aux questions et participez !

Vos Centres de services: Palmarolle 787-2451
Pouliaries 782-5138

Roquemaure 787-6320
Duparquet 948-2421

Ste-Germaine 787-6668
Gallichan 787-6902

PETITES ANNONCES

Deux grands événements vous attendent à la Salle municipale de Rapide-Danseur

Samedi, le 28 octobre de 10 h à 16 h
1) **L'exposition RECYCLO-TEXTILES**, où une vingtaine d'exposants démontreront qu'il est possible de créer de beaux articles utiles (ou frivoles) à partir de vêtements usagés. Des explications et démonstrations feront partie de l'exposition. Cela promet d'être instructif et amusant. Activité organisée par le Centre de dépannage.

2) **Une vente de pâtisseries, organisée par l'Atelier Touche-à-Tout.**

ET EN PLUS, pour ceux qui auront un creux ou souhaiteront simplement se réchauffer, un bon bol de soupe et un café seront servis à prix modique sur place. Pourquoi ne pas y ajouter une pâtisserie de l'Atelier ?



Félicitations à mesdames Isabelle Proulx, Carmelle Lambert, Suzanne Gagnon, Monique Baril, Monique Corbin, Claudelle Gilbert, Diane Bernier, Lucienne Gravel, Yvonne Bolduc et monsieur Carl Morin.

Ces participants se sont mérités un certificat-cadeau d'une valeur de 25\$. Ces prix ont été attribués lors du tirage au sort parmi toutes les personnes ayant contribué à l'embellissement, que ce soit en plantant les fleurs dans les bacs, en les parainant ou en travaillant volontairement à l'entretien des plates-bandes municipales. **Merci à tous et à l'an prochain!**



Le CACIM, un local qui facilite la pratique de la musique pour tout âge.

Si la musique vous intéresse, vous êtes invités à participer aux différentes activités offertes au local de musique. À partir du 9 octobre, vous pourrez participer à des ateliers d'initiation à la batterie, apprendre à faire l'enregistrement de démos musicaux, être initiés à la musique folklorique ou simplement venir jouer avec d'autres musiciens lors de soirées.

Nous tenons également à vous informer que le local de musique est un lieu spécialement aménagé pour faciliter la pratique de la musique. Différents équipements sont mis à

vos dispositions tels batterie, piano, synthétiseur, système de son, micro, etc. Ce local est ouvert du mardi au vendredi de 13 h à 16 h 30 et sur réservation en soirée les mercredis, jeudis et vendredis de 18 h à 21 h 00.



Vous avez des instruments de musique à donner? Le local de musique saura les rendre utiles.

Pour plus d'information, rendez-vous au local de musique (Centre St-André 11, 4e avenue Est) lors des heures d'ouverture ou appelez la SADC d'Abitibi-Ouest au 819-333-3113.

Mobilier de salon complet: divan modulaire 5 pièces, table vitrée et unité murale en mélamine blanc. Prix: 350\$. Demandez Claudelle au 948-2547

Logements à louer

1 logement de 3½ pièces.
Office municipal d'habitation
Tél : 948-2546 Thérèse



COMMUNICATION QUÉBEC

Il suffisait d'y penser !

1-800-363-1363

PROGRAMME ÉNERGUIDE POUR LES MAISONS

Hydro-Québec a annoncé qu'elle continue de soutenir le programme ÉnerGuide pour les maisons en collaboration avec l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec. En effet, bien que le gouvernement fédéral se soit retiré du programme, Hydro-Québec offre toujours une subvention de 1 300 \$ en moyenne à ses clients pour toute habitation individuelle, jumelée ou en rangée, chauffée à l'électricité ou avec un système bi-énergie. Ce programme permet au propriétaire de faire évaluer sa maison et d'obtenir un rapport de recommandations sur les travaux à réaliser pour en améliorer l'enveloppe thermique. Pour en savoir plus sur ce programme, il faut composer le 1 866 266-0008 ou visiter les sites : www.hydroquebec.com/residentiel et www.aee.gouv.qc.ca.

SÉPARÉS MAIS TOUJOURS PARENTS

Lors d'une rupture, toute décision doit être prise dans l'intérêt des enfants. Malgré la séparation du couple, les enfants conservent le droit d'avoir des contacts avec leurs parents, et les parents, le droit d'avoir accès à leurs enfants. Les conjoints ont la possibilité de régler à l'amiable leurs différends concernant leurs enfants, comme ils peuvent le faire pour toutes les questions soulevées par leur séparation.

S'ils n'y parviennent pas, l'un d'eux ou les deux pourront demander l'intervention du tribunal, qui prendra alors une décision à leur place. Le guide "Quand un couple se sépare" peut vous aider à vous familiariser avec les règles entourant la rupture; vous pouvez le consulter à partir du portail régional d'information gouvernementale (www.abitibitemiscamingue.gouv.qc.ca).

PEUT-ON ANNULER UN CONTRAT?

On ne peut annuler l'achat d'un bien non défectueux simplement parce qu'on a changé d'idée. Toutefois, il est possible d'annuler certains types de contrats en vertu de la Loi sur la protection du consommateur. Ils peuvent être annulés par l'envoi de l'avis prévu par la loi, d'un autre avis écrit au même effet ou encore par la remise du bien au commerçant. Pour plus d'information, consultez le site Internet de l'Office de la protection du consommateur (www.opc.gouv.qc.ca).

AGENCE QUÉBEC WALLONIE BRUXELLES POUR LA JEUNESSE

Vous êtes âgés de 18 à 35 ans? L'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse vous offre l'opportunité de réaliser, seul ou en groupe, une expérience internationale en Belgique francophone

directement reliée à votre champ d'études, votre travail professionnel ou encore votre implication sociale. Cet organisme vous appuie dans votre démarche et vous propose un soutien financier. Pour savoir comment déposer un projet ou pour plus d'information, consultez le site Internet de l'Agence (www.aqwbj.org) ou contactez-les; Services Québec peut vous en fournir les coordonnées.

VÉRIFICATION ANNUELLE DES APPAREILS DE CHAUFFAGE

La Régie du bâtiment du Québec rappelle que les appareils de chauffage nécessitent un entretien périodique de façon à en assurer un fonctionnement efficace et sécuritaire. Quel que soit le combustible que vous utilisez (gaz naturel, propane, mazout ou bois), confiez l'installation et l'entretien de votre système de chauffage à un entrepreneur spécialisé détenant une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec. Pour vous assurer que votre entrepreneur en chauffage détient une licence appropriée, communiquez avec la Régie du bâtiment du Québec (1 800 567-6459 ou 819 763-3185) ou consultez son site Internet (www.rbq.gouv.qc.ca), onglet «Grand public», section «Pensez sécurité».

Réponse du quiz "QUI SUIS-JE?"

Myrel Gionet Cloutier

JEAN QUI VIENT, JEAN QUI VA

Nouveaux résidants

Vous avez des voisins nouvellement arrivés? Transmettez-nous l'information
s.v.p. afin que nous puissions leur souhaiter la bienvenue.

Chers lecteurs,

J'étais étonnée cette semaine quand j'ai lu dans le Citoyen, qu'ils allaient écrire une chronique sur le patrimoine bâti de Rouyn-Noranda. Flattée, et heureuse de l'avoir fait avant eux, je me suis amusée à penser qu'ils nous copiaient.



Trêve de plaisanteries, je suis particulièrement fière de l'article « Il était une fois », de cette édition-ci puisque les informations ne proviennent d'aucun écrit précédent mais plutôt de la mémoire des anciens résidants, à commencer par Monsieur André Baril, alias Ti-Gris pour les intimes.

Dans les futures chroniques, nous avons prévu parler d'autres commerces, des premiers riverains, des moeurs de l'époque. Le tout coloré d'anecdotes que voudront bien généreusement nous raconter les Duparquetois du passé pour faire connaître à ceux du présent ce que fut notre petite ville il y a longtemps.

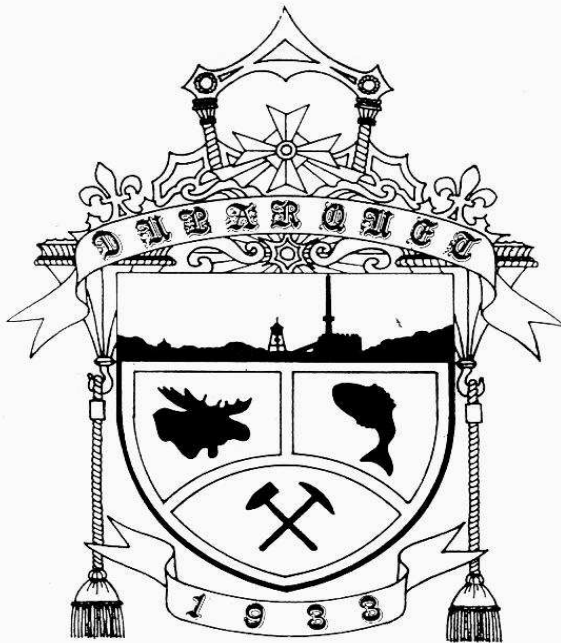
Du coup, j'en profite pour inviter les gens qui auraient des histoires à partager, à me contacter, je les rédigerai pour vous si vous le désirez.

Pour en revenir au présent, je pense bien que tous apprécient être tenus au courant des nouveaux développements en ce qui concerne la municipalité. Je présume que vous êtes d'accord avec moi pour dire que monsieur le maire s'en tire très bien pour nous en informer et que la « Une » lui convient parfaitement. Alors, Monsieur le maire, la parole est à vous !

Le Comité du journal

Nicole Armour (rédaction)
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)
tél : 948-2547
Linda Rivard (mise en page, assemblage)
Pierrette Lafontaine (imprimerie)
Anik Boutin (correction)

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec et à la Bibliothèque Nationale du Canada



VILLE DE DUPARQUET

Coûts des publicités commerciales :

25\$ du quart de page plus

10\$ par quart additionnel

55\$ pour page complète

possibilité de prix forfaitaire annuel.

Pour nous joindre :

journalheron@hotmail.com

ou Claudelle Gilbert Tél: 948-2547

Internet:

www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf

Joyeuse Halloween à tous,



en toute prudence!



Desjardins

**Caisse populaire Desjardins du Sud de
l'Abitibi-Ouest**

Chantal Parent, Directrice générale

Représentante en épargne collective pour Les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc.

Cabinet de services financiers

Siège Social	Palmarolle	tel. 787-2451
	Duparquet	tel. 948-2421
	Galichan	tel. 787-6902
	Poularies	tel. 782-5138
	Roquemaure	tel. 787-6320
	Ste-Germaine	tel. 787-6668

